


SYNTHÈSE

Bulletin 65

ENQUÊTE EXPLORATOIRE "DÉPARTS EN SÉJOURS COLLECTIFS ET PUBLICS VIVANT EN ZONE RURALE"

CONTEXTE

Les inégalités aux départs en vacances sont souvent mises au regard des réalités économiques des familles, or d'autres facteurs peuvent également les expliquer, dont le lieu de résidence. En 2019, avant la crise sanitaire liée au virus de la Covid-19, 57 % des habitants vivant dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants sont partis en vacances (séjours d'à minima quatre nuits consécutives) au moins une fois dans l'année. Cette proportion est inférieure de 7 points à la moyenne générale.



Ce constat d'une mobilité vacancières moindre dans les territoires ruraux (moins de 2 000 habitants) a également été observé pour les séjours collectifs de mineurs organisés durant les temps de vacances (colonie de vacances, mini camps, camps scouts...). En 2019, parmi les jeunes âgés de 5 à 19 ans partis en vacances, 28 % de ceux vivant dans une commune rurale ont bénéficié d'un départ en séjour collectif, tandis que cela a été le cas de 40 % de ceux résidant dans une commune de 20 000 à 100 000 habitants (soit un écart de 12 points entre ces deux types de territoire).

Source : Crédoc/Ovlej, "Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans", juin 2020, 72 pages

A PROPOS DE L'ENQUÊTE

Au regard des constats précédents, la MAIF et Partir et Devenir ont lancé, en 2022, un appel à projets pour favoriser le départ en vacances collectives des enfants et des adolescents vivant dans une commune rurale. **En complément de cette action, le souhait de mieux comprendre les expériences de départ en séjours collectifs ainsi que les freins à l'inscription de ces publics a été posé.**

Une enquête exploratoire a ainsi été menée durant le second semestre 2022. Afin d'obtenir un nombre de répondants suffisant, le questionnaire en ligne a été diffusé à un grand nombre de familles : certaines ayant inscrit un de leur enfant en séjour collectif durant les vacances d'été ou d'automne 2022, d'autres dont ce n'était pas le cas.

L'enquête exploratoire est une méthode utilisée pour étudier des problématiques qui ne sont pas clairement définies ou sur lesquelles peu de données existent. Elle sert souvent à mieux connaître un contexte afin, potentiellement, de mettre en œuvre d'autres types d'enquête centrées sur des questions précises.

1 377 répondants

85 % ont déjà inscrit au moins une fois un de leur enfant en séjour collectif (en 2022 ou avant).

**57 %** vivent dans une commune de moins de 3 501 habitants
(limite posée pour parler de territoires ruraux dans cette enquête exploratoire).

PARTIR EN "COLO" : UNE EXPÉRIENCE POSITIVE !

Quel que soit le lieu de résidence des familles (rural ou urbain), le départ en séjour collectif est majoritairement vécu comme une expérience positive.

97 % des parents dont un des enfants est parti durant les vacances 2022 se déclarent satisfaits du séjour, et 94 % des enfants et des adolescents souhaitent repartir en séjour collectif.

Les apports d'une telle expérience sont divers et multiples. **Les trois principaux cités spontanément par les familles sont l'acquisition d'autonomie, le fait de découvrir (des personnes, des lieux, des activités, etc.) et la pratique de diverses activités.**

Le collectif (apprentissage de la vie en collectivité, rencontres, socialisation, amitié) est également valorisé, tout comme les divers apprentissages qui seront développés durant l'expérience (tant sur des savoirs, que des savoir être ou des compétences sociales).

94 %
des jeunes partis
souhaitent
repartir



FOCUS SUR LES RÉPONDANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DES PROJETS PRIMÉS

Selon vous, et/ou selon votre enfant, qu'est-ce que ce séjour lui a apporté ? En quoi a-t-il été bénéfique ?

"Du collectif, des jeux, des copains et des copines, la découverte d'un autre rythme."

"Autonomie, découverte, joie."

"Vivre une expérience enrichissante en dehors du cadre familial."

"Confiance en elle, expérience avec des pairs et des plus grands."

"Le goût de l'aventure, du plaisir, le goût de marcher."

"Première expérience longue loin du domicile (prévision d'internat pour le collège). Autonomie et gestion de ses affaires au quotidien."

"Une expérience de vie collective avec ses règles propres, de l'autonomie, de la découverte, des rencontres."

"Rencontrer d'autres enfants que ceux de l'école."

"Plus d'autonomie, le respect et une ouverture d'esprit."

VIVRE DANS UNE COMMUNE RURALE : DES EFFETS SUR LE DÉPART EN "COLO" ?

Concernant le type de séjour collectif, un écart important s'observe sur les mini séjours. Les habitants des communes rurales (moins de 3 500 habitants) ont plus souvent que les autres inscrits leurs enfants sur ce type de séjours (mini camps organisé par le centre de loisirs ou autres types de mini séjours).

Le test du khi-deux indique si deux variables sont liées ou pas. Autrement dit, dans cette enquête, ce test statistique nous a permis de vérifier si le fait de vivre dans une commune rurale exerce une influence sur les expériences de départs en séjours collectifs.

Départs en mini séjour



32 %

des jeunes vivant dans une commune rurale



20 %

des jeunes vivant dans un autre type de commune

Parmi les principales raisons à l'inscription proposées dans le questionnaire, deux ont été plus souvent cochées par les habitants des territoires ruraux : le fait d'inscrire son enfant sur une demande ou une envie de sa part, et un besoin de garde. Notons néanmoins que cette dernière raison ne concerne qu'une faible proportion des répondants.

Raison à l'inscription : une demande ou envie de mon enfant



40 %

des jeunes vivant dans une commune rurale



33 %

des jeunes vivant dans un autre type de commune

Raison à l'inscription : un besoin de garde



12 %

des jeunes vivant dans une commune rurale



7 %

des jeunes vivant dans un autre type de commune

DES DÉPARTS FREINÉS PAR LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

Dans cette enquête, les principaux freins à l'inscription en séjour collectif ne semblent pas être en lien avec le territoire de résidence. **La dimension économique (frein financier, levier des aides) apparaît de diverses manières dans les résultats :**

35 %

- Plus d'un tiers des parents dont l'enfant est parti en séjour collectif en 2022 déclarent que bénéficier d'une aide financière a été une des principales raisons qui a convaincu de l'inscription.

23 %

- Parmi les familles n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif, le frein financier arrive en première position.

Pas d'aides aux départs en vacances



70 %

des familles n'ayant jamais inscrit un de leur enfant en séjour collectif



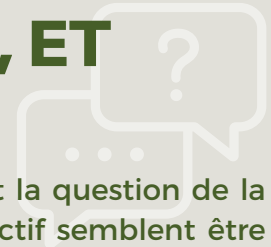
23 points d'écart



47 %

des familles ayant déjà inscrit un de leur enfant

UNE ENQUÊTE EXPLORATOIRE, ET ENSUITE ?



L'un des premiers enseignements de cette enquête exploratoire est la question de la cible : si les familles dont l'un des enfants est parti en séjour collectif semblent être volontaires pour participer à des enquêtes sur ce type de vacances, celles ne connaissant pas ces séjours se sentent bien moins concernées. Pour les "toucher", il est donc important de réfléchir à une ou des méthodologies adaptées.

Plus de la moitié des parents dont l'enfant n'est jamais parti en séjour collectif déclarent qu'une demande de leur enfant pourrait les convaincre d'une première inscription ; et seulement 3 % indiquent que rien ne pourrait les convaincre.

- **Comment convaincre les enfants et les adolescents d'un premier départ, tout particulièrement en milieu rural où leur envie semble être particulièrement prise en compte dans les familles ?**
- **Il serait intéressant de creuser la question des freins, autres que financiers, qui ralentissent voire empêchent un passage de l'intérêt à l'action d'inscrire. La recherche d'information pour un premier départ est-elle complexe, particulièrement en milieu rural où les organismes sont moins souvent implantés ?**